

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 44 Néerlandais 2.2			
Code	PEGL2B44LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	70 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> <b>Caroline MALENGREAU</b> (caroline.malengreau@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> <b>Anne HANSSENS</b> (anne.hanssens@helha.be)</p> <p><u>HELHa Loverval</u> <b>Gladys HARDY</b> (gladys.hardy@helha.be) Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Français, Néerlandais		

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à aborder la langue néerlandaise avec ses futurs élèves.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
  - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement BLOC 2 Q2, l'étudiant sera capable d'améliorer ses connaissances dans des situations particulières et concrètes. Il sera capable d'analyser des documents ayant trait à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il mobilisera d'une part des savoirs linguistiques adéquats et d'autre part, des

notions culturelles, littéraires en relation avec la langue étrangère enseignée.

Au terme de cet unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de mettre en pratique des démarches didactiques abordées au BLOC 1 et d'en développer d'autres. Il sera capable d'analyser différentes situations d'apprentissage de langues étrangères et de mobiliser l'ensemble de ses savoirs linguistiques et méthodologiques afin de construire des activités d'enseignement.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL2B44LGA Néerlandais 2 70 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL2B44LGA Néerlandais 2 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [edu-loverval@helha.be](mailto:edu-loverval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais 2			
Code	13_P EGL2B44LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	70 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gladys HARDY ( <a href="mailto:gladys.hardy@helha.be">gladys.hardy@helha.be</a> ) Eric NICAISE ( <a href="mailto:eric.nicaise@helha.be">eric.nicaise@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Néerlandais		

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique, culturel et didactique, à aborder la langue néerlandaise avec ses futurs élèves.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Maîtriser les quatre compétences en vue d'approcher le niveau d'un native speaker (C1 du cadre européen) et d'être capable de les utiliser dans l'enseignement de la langue néerlandaise et comme moyen de communication dans un contexte de la vie de chaque jour et de la vie culturelle. (suite)
- S'imprégner de la culture et de l'histoire de la Flandre et des Pays-Bas. Utiliser les productions littéraires du passé et du futur comme possibles références. (suite)
- Être capable d'utiliser la grammaire néerlandaise de manière approfondie. (suite)
- En didactique : préparer, au travers du développement des compétences et la maîtrise du savoir linguistique, au métier de professeur. (suite)

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Maîtrise de la langue : Apprendre différentes stratégies dans le but d'améliorer les quatre compétences, en accentuant la compétence orale; approfondir le vocabulaire de la langue étrangère étudiée; développer un esprit critique, d'ouverture et de tolérance. (suite)
- Culture de la Flandre et des Pays-Bas : aller à la découverte de la réalité socioculturelle, de l'histoire du pays et de la littérature des pays d'expression néerlandaise et organisation du voyage aux Pays-Bas. (suite)
- Grammaire : révision et approfondissement de la grammaire de base, pouvoir maîtriser et utiliser les fonctions langagières. (suite)
- Didactique de la langue néerlandaise : Pouvoir donner cours de néerlandais langue étrangère. (suite)

### Démarches d'apprentissage

Chaque semaine, les étudiants continueront à améliorer les 4 compétences par la réalisation d'exercices et de présentations en classe. Toutes ces parties seront données le plus possible de manière interactive.

En didactique la matière sera d'abord et suivie de questionnements, interaction et feedback sur des activités

pratiques.

### Dispositifs d'aide à la réussite

- Discussions sur des textes et articles lus en classe ou à domicile;
- Etude à domicile du vocabulaire;
- Rédactions de textes sur un sujet vu au cours;
- Préparations d'exercices divers;
- Présentations orales;
- Questionnement sur la méthode de travail et stages effectués au travers de questions aidant au retour réflexif et tests effectués régulièrement, entretiens individuels et remédiation mise en place.

### Sources et références

- divers ouvrages de référence grammaticaux et lexicaux

- diverses sources de matériel authentique

- ...

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- syllabus, PowerPoints sur Connected;
- manuels;
- multimedia;
- manuels relatifs au discours du professeur;
- matériel authentique;
- documents illustrant des aspects de l'histoire et de la littérature néerlandais.
- ...

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'étudiant sera évalué de manière formative (préparations, présentations orales, tests écrits, ...) pendant le quadrimestre selon les modalités données au cours et lors d'un examen (évaluation certificative à livre fermé) en janvier. L'examen se compose d'une partie orale (Madame Hardy) et écrite (Madame Hardy, Monsieur Nicaise). La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des deux professeurs concernés par l'UE, à raison de 80% de la cote pour Madame Hardy et de 20% de la cote pour Monsieur Nicaise.

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (exemple: travail écrit, examen oral et/ou examen écrit de chacun des évaluateurs) hors travail journalier formatif (TJ) sont présentées. La fiche de lecture fait partie de l'examen. Si celle-ci n'est pas rendue dans les temps, ou incomplète, cela implique l'échec à l'examen. L'indication " PP " ou "PR", en cas de signature pour une partie, apparaîtra à l'AA et remontrera à l'UE si l'épreuve est incomplète.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### **Dispositions complémentaires**

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).